



F.C.P.E Canton de Luchon

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Objet : Réseau d'Aides spécialisées aux élèves en difficulté en Comminges (31)

Le 29 Mai 2012,

Nous avons lu et entendu votre discours au congrès de la FCPE au Sables d'Olonne. Il nous a rassuré et nous a incité à vous écrire pour présenter notre requête.

Les cantons de Bagnères de Luchon et de Saint Béat sont situés au sud du département de la Haute-Garonne, entre l'Ariège et les Hautes-Pyrénées, à la frontière espagnole. Cantons célèbres pour leurs cols : Peyresourde, Portillon, Menté, Portet d'Aspet. Zone très touristique avec la plus grande concentration de sommets à 3000m des Pyrénées, passage obligé pour gravir l'Anéto, le toit des Pyrénées, Zone économique importante par la présence de quatre stations de ski sur son territoire, d'un établissement thermal. Ce qui induit une population de travailleurs saisonniers importante. Tout notre territoire est classé en zone de montagne et ZRR.

Sur toute la circonscription HG 13, il n'y aura plus qu'un maître E. Selon l'aveu même de l'IEN, cela veut dire qu'aucune solution ne pourra être apportée aux enfants en difficulté. Les parents d'élèves, les élus et le corps enseignant des cantons de Luchon et de Saint-Béat sont désespérés et en colère. Car il faut savoir que sur notre territoire nous n'avons aucun service, aucune personne qui puisse compléter ou remplacer le travail du RASED. A moins de quarante kilomètres nous ne pouvons trouver ni orthophoniste, ni CMPP, ni pédopsychiatre. Les familles qui en ont les moyens sortent de la vallée pour se rendre à Saint-Gaudens, Tarbes ou même Toulouse (130 kms). En sachant qu'elles ont attendu plusieurs mois ou même toute une année scolaire pour obtenir un rendez-vous. Nos cantons de montagne sont classés en ZRR, quid de toutes les familles en difficultés qui n'ont ni le temps ni les moyens d'aider leurs enfants ? Que faire de ces 122 enfants aidés par le Maître E en 2011 ?

Voici plusieurs années que nous sommes en conflit permanent avec l'Inspecteur d'Académie de Toulouse et sa politique d'économie de moyens qui touche gravement les zones de montagnes de faible densité humaine. Dans l'urgence nous attendons de vous et de votre administration que la politique de suppression de postes dans l'Education Nationale s'arrête enfin et que les postes de maître E et G soient pourvus au prochain mouvement d'affectation sur nos deux cantons de montagne.

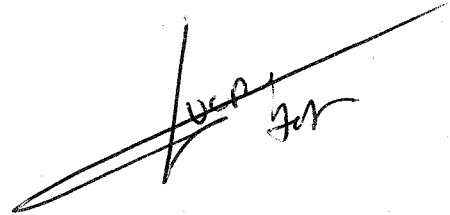
Vous permettrez ainsi d'aider les plus fragiles de nos enfants et de redonner espoir aux adultes que nous sommes.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations montagnardes.

Mme Cottureau Elodie
Co présidente SOS Ecoles de Montagne



M. Ducros Olivier
Vice président FCPE Luchon



- copie des signataires de la pétition pour le maintien du R.A.S.E.D
- copie de la réponse du cabinet de Luc Chatel aux requêtes de la FCPE Luchon
- copie du dernier bulletin de SOS école de Montagne
- copie du procès verbal du dernier conseil d'école de Bagnères de Luchon (pL-ps)

Copies faites : Mr l'inspecteur d'académie, Mr le préfet , aux syndicats.

adresse: Sos école de Montagne
Mairie
31110 Juzet de Luchon

FCPE Luchon
Ducros olivier
Mme Jéaré
31110 Bagnères de Luchon